

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 25 février 2005
(convocation du 14 février 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Février Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, Mme CURVALE Laure, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. PIERRE Maurice, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELLIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. BRACQ Mireille à Mme. RAFFARD Florence
M. BRANA Pierre à Mlle. COUTANCEAU Emilie
Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (à cptre de 10 h 15)
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. CHAUSSET Gérard à Mme. CURVALE Laure
M. FELTESSE Vincent à M. ROUSSET Alain
Mme. LACUEY Conchita à Mme. CARTRON Françoise
M. MERCIER Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. ANZIANI Alain à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel
M. BENOIT Jean-Jacques à Mme. DUMONT Dominique
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien
M. CANIVENC René à M. GELLE Thierry
M. CANOVAS Bruno à M. DUCASSOU Dominique

M. CAZENAVE Charles à M. JUNCA Bernard
M. CHAZEAU Jean à Mme. ISTE Michèle
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
M. COUTURIER Jean-Louis à M. PIERRE Maurice
M. DELAUX Stéphan à M. BOBET Patrick
M. FERILLOT Michel à M. HOURCQ Robert
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. DUTIL Silvère
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. JAULT Daniel à Mme. DELAUNAY Michèle
M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime (à cptre de 10 h 30)
M. LOTHaire Pierre à M. REBIERE André
M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. DESSERTINE Laurence
M. PONS Henri à M. SEUROT Bernard
M. QUERON Robert à M. SOUBIRAN Claude

ABSENTS :

M. DAVID Alain, M. TOUZEAU Jean, Mme. FAORO Michèle, M. GRANET Michel, Mme. LIMOUZIN Michèle, M. MONCASSIN Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés Publics - BORDEAUX - Ilot Bonnac - Marché de Maitrise d'oeuvre sur
Procédure Adaptée (MAPA) - Autorisation**

Monsieur LAMAISON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par Délibération du 16 Janvier 2004, vous approuviez le dossier de création réalisation de la ZAC « Ilot Bonnac » à Bordeaux prévoyant la réalisation d'un programme de construction par la société EIFFAGE Atlantique Immobilier dans le cadre d'une convention privée d'aménagement.

Vous décidiez en outre la réalisation d'un programme d'équipements d'intérêt général à réaliser par la Communauté Urbaine, dont le montant global s'élève à 1.984.929 € H.T., soit 2 373 976 € T.T.C. et correspondant à la recomposition totale des espaces publics suivants :

- Recomposition totale du square des Commandos de France,
- Création d'un mail prolongeant visuellement la perspective depuis le cours d'Albret et conduisant à un élargissement conséquent de la rue Saint-Sernin,
- Elargissement de la rue Bonnafé affectée à des circulations calmes, mettant en scène l'entrée du centre commercial de Méridia Deck et assurant sécurité et confort aux piétons,
- Aménagement de la rue du Château d'eau avec maintien d'un trottoir confortable.

ANNEE DE REALISATION	EQUIPEMENT	COUT EN € T.T.C	BUDGETS CONCERNES
2005	Etudes de réalisation des espaces publics	231 649	Budget consacré aux opérations d'aménagement
2006	Réaménagement des rues Bonnafé: Saint Sernin: et du Château d'eau:	255 626 579 369 917 773 82 778	70 % budget opérations d'aménagement 30 % budget consacré aux voiries de desserte
2007	Restructuration du square des Commandos de France	626 555	70 % budget opérations d'aménagement 30 % budget consacré aux voiries de desserte
TOTAL EQUIPEMENTS CUB		2 373 976	

Ce calendrier de réalisation prévoyait en 2005 la consultation des concepteurs pour les études de réalisation des espaces publics précités, pour un coût alors estimé à 193.686 € H.T. (231.649 € TTC), prévus au Budget consacré aux opérations d'aménagement (Ch 23 - Art 2315 Fc 8241 - CRB D710 - PRG HB11).

Il y a donc lieu d'envisager de passer à cette fin un marché de Maîtrise d'œuvre sur Procédure Adaptée (M.A.P.A.) ; le montant de l'estimation de la prestation étant arrondi à **200.000 € HT** (239.200 € TTC).

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- entériner le dossier de consultation des entreprises (*Dossier consultable par les Conseillers Communautaires à la DOVCP - Tour AQUITAINE 4^e étage - Rue du Corps Franc Pommies à Bordeaux Mériadeck en application des articles L 2121-12 et 13 du Code Général des Collectivités Territoriales*)

et autoriser M. le Président :

- à lancer une mise en concurrence, en application, notamment, des articles 26, 28-I & II, 74-2 du Code des Marchés Publics,

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 février 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
20 AVRIL 2005

M. SERGE LAMAISON